

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 30 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Sandrine REDON, Angélique STEUNOU, Kristell LE MAUFF, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Jérôme TRONEL, Christophe MINAUD

Absents excusés Monsieur Richard HAAS (pouvoir donné à Madame Malorie MEHEUST)

Madame Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Isabelle POULAIN-COLANI)
Madame Catherine PEPIN

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2021-23 **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Rapporteur : Monsieur Olivier LECORVAISIER, Adjoint aux Finances et à l'accompagnement budgétaire des projets

Conformément à l'article L. 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Maire de soumettre le Compte Administratif 2020 de la Commune au Conseil Municipal pour approbation.

Ce document comptable retrace l'ensemble des mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité au titre de l'année écoulée.

Comme chaque année, le Conseil Municipal est invité à examiner les résultats de l'exercice comptable et le Compte Administratif dressé par Monsieur le Maire.

⇒ Pour 2020, ce compte fait apparaître :

- En fonctionnement : un total de dépenses réalisées de 8 755 942,43 € et de recettes réalisées de 10 358 844,18 € ;
- En investissement : les dépenses réalisées s'élèvent à 3 191 594,27 € et les recettes réalisées à 5 045 044,95 €.

Je vous propose d'étudier plus en détail l'ensemble de ces comptes avec le document annexé et d'approuver le Compte Administratif 2020.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité des suffrages exprimés (Richard HAAS, Maire ne prenant pas part au vote).